

Projet Educatif Territorial de la commune de Castets



- ▶ Collectivité porteuse du projet : Commune de Castets
- ▶ Représentant : Philippe MOUHEL, en qualité de maire de Castets
- ▶ Elu référent : Denis VEJUX, responsable de la commission Enfance Jeunesse
- ▶ Coordinatrice du projet : Emma LAVIELLE, coordinatrice Enfance Jeunesse
- ▶ Contacts :
 - Mairie 40, Place Edouard Laudouat 40260 Castets.
Tel : 05 58 89 40 09
 - Service Enfance Jeunesse 134 impasse Castetbert 40260 CASTETS
Tel : 05 58 89 41 10
Mail : direction.enje@castets.fr

PREAMBULE

Depuis 2013, les acteurs éducatifs de la commune de Castets œuvrent ensemble afin d'accompagner au mieux les enfants et les jeunes de la commune dans différents temps de leur vie quotidienne, pour leur permettre de se construire en toute sérénité. Ce travail est rendu possible grâce à la contractualisation d'un PEDT, ainsi qu'à la mise en place d'un comité de pilotage. De plus, les différents partenaires institutionnels et notamment la CAF des Landes participent au bon fonctionnement et à la qualité du service grâce à la mise en œuvre de dispositifs apportant des accompagnements en matière éducative ainsi que des enveloppes budgétaires pour les collectivités.

Véritable outil de collaboration, le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires, de proposer à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Le PEDT de Castets, porté par le service Enfance Jeunesse de Castets a permis de concrétiser des actions collectives en faveur de l'enfance et la jeunesse.

Les différents acteurs éducatifs, accompagnés par les services de l'état compétents, partagent tous des valeurs et des ambitions communes, basées sur trois fondements :

- La laïcité
- L'éducation
- La citoyenneté active.

Autour de ces trois piliers, la communauté éducative de Castets a une volonté forte de :

- Contribuer à une éducation citoyenne.
- Placer l'enfant au centre des actions de par sa participation.
- Permettre l'épanouissement de chaque enfant en garantissant à chacun l'égalité des chances.

Au regard de toutes ces intentions éducatives ambitieuses, chacun essaie modestement d'apporter « sa pierre à l'édifice » pour tenter au maximum de ne laisser aucun enfant et jeune « au bord de la route ».

1. Retour sur le PEDT 2018/2022..... page 4 à 10

- Les acteurs éducatifs mobilisés autour de l'enfance et la jeunesse
- Les objectifs fixés et les résultats constatés
- Les évolutions à prendre en compte dans la construction du nouveau PEDT

2. Un nouvel engagement sur 3 ans.....page 11 à 31

- Périmètre du territoire et publics concernés
- Etat des lieux (existant, ressources mobilisées, atouts et contraintes du territoire)
- Les objectifs partagés en matière éducative
- Planning de la semaine scolaire
- Activités proposées (avant, pendant, après l'école ainsi que sur les temps extrascolaires) et

modalités de participation des publics

- Articulation avec les dispositifs
- Les tarifs des prestations facturées aux familles
- Le comité de pilotage (composition, rôle, organisation)
- Modalité d'information des familles et Modalité d'évaluation



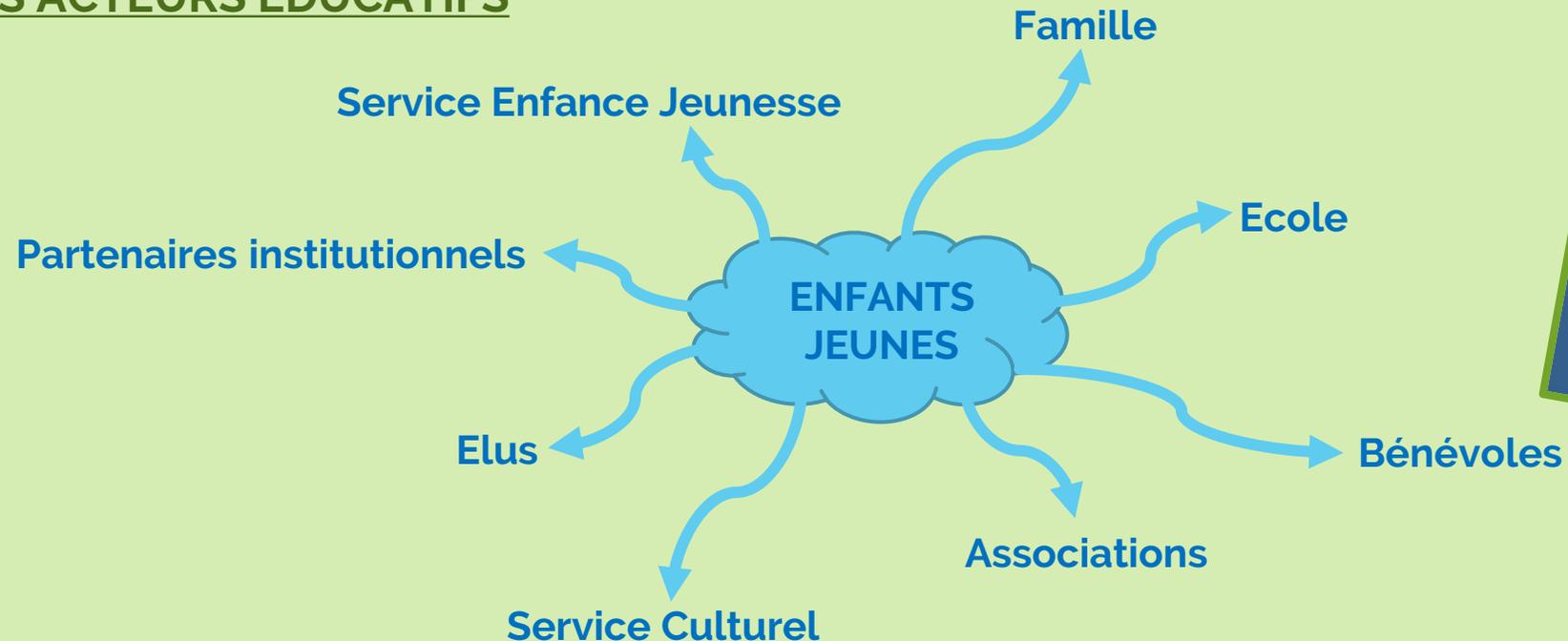
Les acteurs éducatifs mobilisés autour de l'enfance et la jeunesse

Le PEDT lié à la réforme scolaire de 2013 a été un levier indispensable à la mise en place d'un travail partagé, regroupant une grande partie des acteurs éducatifs qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants et des jeunes de la commune de Castets. Ils ont su se mobiliser et réfléchir ensemble à des projets permettant de co-construire un projet ambitieux pour les générations d'aujourd'hui qui deviendront les adultes de demain.

Ils ont défini ensemble des valeurs communes, servant de valeurs de référence à la mise en place concrète des objectifs du futur PEDT.

Ainsi, l'harmonisation des temps de l'enfant et du jeune, l'accès pour tous aux différentes activités, la continuité éducative, l'abnégation au service de l'enfance et de la jeunesse, l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble et le soutien aux familles sont autant d'éléments leur paraissant indispensables à la construction d'un nouveau projet.

LES ACTEURS EDUCATIFS



Objectifs fixés en 2018 et résultats constatés

Rappel des objectifs du PEDT 2018/2022

Au bénéfice des enfants :

- Favoriser le vivre-ensemble dans toutes les actions proposées
- Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Travailler au plus près des besoins de l'enfant et du jeune
- Prendre en compte la globalité des temps de l'enfant et assurer une continuité éducative
- Renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école

Au bénéfice des familles :

- Renforcer le lien parent/enfant
- Être à l'écoute des familles et pouvoir leur apporter des réponses adaptées
- Valoriser le rôle et les compétences des parents

Au bénéfice des professionnels et bénévoles :

- Mettre en place des temps de formation
- Créer une véritable cohésion de groupe au sein de la communauté éducative
- Mutualiser les outils au service des acteurs éducatifs
- Prévoir des espaces de travail et de réflexion

Résultats constatés :

Retour à la semaine de 4 jours avec maintien d'une offre d'activités variées

Le premier gros changement du PEDT 2018/2022 est le retour à la semaine de 4 jours, Celui-ci a largement impacté le fonctionnement des services dédiés à l'enfance et la jeunesse et notamment le service animation de la commune de Castets. En effet, tout le fonctionnement et la réflexion autour des activités et de l'articulation de celles-ci ont dû être revus. Le service a pris le temps de réfléchir à ses actions et de les évaluer régulièrement afin de continuer à offrir aux enfants et aux jeunes ainsi qu'à leurs familles, des projets de qualité.

Une fois le planning scolaire/périscolaire établi en concertation avec l'équipe enseignante, les associations ont également dû revoir leur offre à destination du public afin qu'il y ait correspondance entre les nouveaux horaires du temps scolaire et les activités extrascolaires. L'articulation avec les activités extrascolaires extérieures à la structure a permis aux enfants de continuer à suivre des activités sportives et culturelles proposées par les associations. Concrètement, les enfants présents sur les temps périscolaires (soir et mercredi) ont la possibilité de s'absenter le temps de leur activité extrascolaire, le transfert étant réalisé sous la responsabilité des associations.

Cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant

L'objectif du PEDT est de mobiliser l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Seulement, au quotidien, nous avons eu des difficultés à trouver des créneaux communs pour des temps d'échange, Les horaires de travail des professeurs et des animateurs sont par exemple décalés, les associations interviennent souvent en fin de journée. Il a donc fallu trouver des solutions.

Le rôle de la coordonnatrice est donc primordial. Elle est l'interface entre tous les acteurs éducatifs et réalise des points réguliers avec chacun.

Ce nouveau PEDT a permis de continuer à renforcer la communication et la concertation entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation : lien enseignants/équipe du service enfance jeunesse pour partager des informations sur les enfants, temps d'échange avec l'enseignante du dispositif ULIS pour aborder le thème de l'inclusion, participation au conseil d'école et à des rencontres d'équipe éducative, ...

Nous commençons à faire des liens entre les projets scolaires et le projet pédagogique du service Enfance Jeunesse, Le prochain PEDT permettra peut-être de créer un véritable projet commun.

Mise en place d'un fonctionnement et de règles communes

Le premier PEDT est resté axé essentiellement sur l'accueil périscolaire avec la réforme des rythmes scolaires. Nous avons souhaité élargir le public touché lors de ce deuxième projet éducatif en intégrant les 11/17 ans (et les 0/3 ans et 18/25 ans à plus petite échelle, la commune n'ayant pas la compétence sur ces 2 tranches d'âge).

Nous nous sommes donc concertés pour établir, dans la limite du possible (en fonction des besoins du public), un fonctionnement proche entre l'accueil périscolaire et extrascolaire, pour les 3/10 ans comme pour les 11/17 ans : horaires d'accueil, locaux, stabilité de l'équipe d'animation, fonctionnement, projet pédagogique commun...

Nous avons également essayé d'harmoniser les règles de vie des différents lieux fréquentés par les enfants tout au long d'une journée, ceci afin de ne pas désorienter les plus jeunes (ex : cour d'école, cantine, accueil périscolaire et extrascolaire).

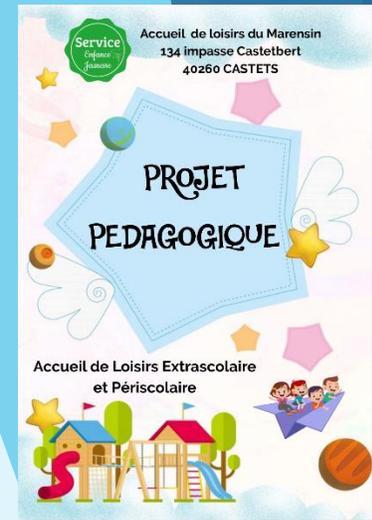
Valorisation du temps de pause méridienne

Ce temps étant largement fréquenté par les enfants chaque jour, un gros travail a été réalisé sur la pause méridienne, temps entre deux difficile à gérer que ce soit pour les équipes d'animation et de restauration mais également pour les enfants eux-mêmes. Ce temps est compliqué à organiser car nous nous sommes rendus compte sur notre territoire qu'il ne doit être ni trop long, ni trop court. Trop court, il ne permet pas d'offrir un moment de qualité aux enfants, notamment lors de la pause déjeuner qui doit rester un moment d'éducation, d'apprentissage et de découverte. Trop long, il devient vite un temps « accidentogène ». Ce constat est largement partagé par les animateurs, les agents de restauration et les enseignants.

Dans un premier temps, plusieurs réunions ont eu lieu avec l'équipe de restauration pour les impliquer davantage et les former, le temps de cantine étant un temps primordial pour les enfants.

En concertation avec l'équipe enseignante, des fiches « Incident » et « comportement » ont été créées pour faire le lien avec les enseignants et les familles sur les problématiques ayant lieu au cours de la pause méridienne.

Une dernière étape a été franchie en déclarant ce temps auprès de la SDJES en Février 2021.



Amélioration de la communication avec les familles

Afin de faciliter la partie administrative et de proposer un nouveau mode de communication aux familles, le service Enfance Jeunesse a mis en place un portail famille. Ce portail regroupe toutes les offres du service Enfance Jeunesse (accueil périscolaire, cantine scolaire, mercredis, vacances scolaires) pour le public de 3 à 17 ans. Les parents peuvent accéder à leur dossier personnel, réserver les présences de leur enfant sur les différentes prestations, payer leurs factures et voir tous les programmes d'activité, menus de la cantine. Ils retrouvent également tous les documents officiels tels que les règlements intérieurs. Les familles peuvent également envoyer un mail au service directement depuis leur espace personnel pour poser une question, donner un message important...

Renforcement du lien Parent-Enfant

Le service Enfance Jeunesse a développé un projet parentalité intitulé « Family Bulle » dans le cadre du dispositif REAAP de la CAF qui perdurera dans le prochain PEDT. Deux actions ont été menées auprès des familles :

- Projet passerelle « Les petits pas, en route vers l'école maternelle » en partenariat avec une enseignante du groupe scolaire pour préparer l'entrée des enfants de PS à l'école. Ce projet a pour but de permettre aux enfants de se familiariser avec les personnes qui les accompagneront tout au long de l'année et de découvrir les locaux dans lesquels ils évolueront. Cette adaptation est aussi l'occasion pour les parents de mieux comprendre l'école maternelle, de mieux saisir ses enjeux favorisant ainsi une meilleure continuité éducative. Ce projet a été proposé les mercredis matin du mois de Juin en 2019 et 2021.

- Rencontres « Parents/Enfants » avec des demi-journées à thème au cours desquelles les familles peuvent venir passer un moment convivial en famille pour réaliser des ateliers créatifs, culturels et sportifs,

La mise en place de partenariats

Le PEDT 2018/2022 a surtout été marqué par la crise sanitaire. La mise en place des protocoles sanitaires successifs a entraîné une réduction des partenariats et une faible ouverture sur l'extérieur. En effet, il était difficile voire impossible de faire rentrer des intervenants ou du public dans les locaux, que ce soit sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Il est donc important de profiter du prochain PEDT pour recréer des liens avec les associations, les services de la mairie mais également l'EHPAD de la commune, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler auparavant,

Evolution dans la construction du nouveau PEDT

Au vu des éléments présents dans le bilan, nous souhaitons être vigilants sur les points suivants dans l'écriture du nouveau PEDT :

- Redynamiser le partenariat et l'intergénérationnel
- Continuer à renforcer la cohésion éducative
- Mettre en avant les notions de responsabilisation, de citoyenneté et de vivre-ensemble
- Poursuivre le développement de l'axe de la relation aux familles
- Développer les thèmes du numérique et du développement durable pour tous les publics
- Maintenir l'organisation définie en 2018 afin de stabiliser le rythme scolaire et périscolaire

Le contrat enfance jeunesse de la commune étant arrivé à son terme, les objectifs du prochain PEDT devront également prendre appui sur les axes de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en 2021, en partenariat avec la CAF. La CTG de la communauté de communes Côte Landes Nature couvre les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance jeunesse, handicap, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale et accès aux droits.

Enfin, un dernier élément est à prendre en compte dans le prochain PEDT. Bien que la compétence Enfance Jeunesse soit communale, une réflexion des élus est actuellement en cours sur la possibilité d'une mutualisation ou d'une harmonisation des structures existantes sur le territoire. Des changements pourraient donc avoir lieu dans les années à venir. De ce fait, il est indispensable d'intégrer les autres structures du territoire dans le plan d'action de ce nouveau PEDT.

Périmètre du territoire et publics concernés

Le territoire :

Le périmètre du PEDT se situe sur la commune de Castets. Commune rurale, non classée en zone prioritaire. La commune possède un groupe scolaire accueillant les classes de la PS au CM2. Les collégiens sont ensuite accueillis sur la commune de Linxe, village voisin situé à 10km.

Situation géographique

Situé sur l'axe Paris-Madrid à quelques kilomètres des plages océanes, Castets se positionne comme un village-étape idéal entre la France et l'Espagne et développe des zones d'activités en bordure d'autoroute à l'attention des usagers de la voie rapide.

Labellisée Village Fleuri de France, la commune veille à la préservation de son environnement et au développement d'un cadre de vie harmonieux.

Chef-lieu de canton, Castets appartient à la communauté de communes « Côte Landes Nature » qui regroupe 10 communes.

La population :

Situation Socio démographique

Selon le rapport de l'INSEE (2018), le village comprend 2425 habitants.

Idéalement placée le long de l'autoroute 63, la commune de Castets a permis l'installation d'usines agroalimentaires, de chimie fine, des bases de stockage...L'industrialisation se poursuit encore, sur les zones proches des infrastructures adaptées au transport lourd.

Castets connaît un développement croissant avec la création de zones industrielles et de lotissements communaux et privés,





	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 915	100,0	1 997	100,0	2 425	100,0
0 à 14 ans	337	17,6	316	15,8	449	18,5
15 à 29 ans	294	15,3	282	14,1	331	13,6
30 à 44 ans	416	21,7	392	19,6	491	20,2
45 à 59 ans	397	20,7	458	22,9	493	20,3
60 à 74 ans	263	13,7	321	16,1	424	17,5
75 ans ou plus	208	10,8	228	11,4	237	9,8

Evolution de la population

Depuis quelques années, la commune de Castets connaît une croissance démographique.

D'après l'INSEE, nous pouvons dire que nous avons une population plutôt jeune puisque la tranche des 0/29 ans représente 32,1% soit presque un tiers de la population,

Bien que la tranche des 15/29 ans diminue, on observe une progression des tranches 0 à 14 ans et 30 à 44 ans,

Avec la construction de nouveaux lotissements et le village qui se développe pour devenir de plus en plus attractif en matière de services à la population, beaucoup de jeunes couples avec enfants viennent s'installer sur la commune.



Présentation des catégories socio professionnelles

D'après l'INSEE, la majorité de la population active travaille dans les secteurs secondaires et tertiaires.

La part des actifs ayant un emploi chez les 15/64 ans est supérieure à 62%. Cette population correspondant aux personnes ayant des enfants, on peut en déduire que les modes de garde sont nécessaires sur la commune et que la plupart des enfants seront amenés à fréquenter les structures d'accueil.

Les services péri et extrascolaires sont importants car les familles travaillent sur des amplitudes horaires larges de par les deux secteurs d'activité représentés sur la commune (usines, commerces...).

Le public concerné par le PEDT

Le public concerné par le PEDT est un public large puisqu'il démarre avec les tous petits enfants jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. Pour cela, nous travaillerons en lien direct avec les structures accueillant ces publics, de la structure petite enfance (RPE) jusqu'au PIJ. Ces deux structures étant intercommunales, nous avons défini avec elles ainsi qu'avec les services enfance jeunesse des autres communes de Côte Landes Nature, une charte avec des objectifs communs prioritaires. Ce choix d'impliquer ce public large dans le projet va favoriser la continuité éducative et de ce fait amener plus de cohérence dans l'ensemble de nos projets. Cette démarche globale va nous permettre d'accompagner les parcours éducatifs de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte, tout en respectant les rythmes et les besoins en fonction des âges. L'ambition est de pouvoir accompagner progressivement l'autonomie de chaque individu du plus jeune âge à l'aube de la majorité afin de les aider au maximum à se construire sereinement.



Charte d'orientation de l'Enfance Jeunesse

sur le territoire de la Communauté des Communes Côte Landes Nature.

3 objectifs ont été identifiés comme prioritaires par le groupe de travail pour paraître dans l'écriture des PEDT communaux :

- Mutualisation de l'ensemble des services du territoire : mutualisation des compétences, du matériel, des locaux, ...
- Renforcer la professionnalisation des agents : mettre en place des formations spécifiques, permettre des échanges de pratique, ...
- Accompagner le territoire dans la maîtrise de nouvelles technologies : sensibiliser les familles, accompagner les enfants dans une bonne pratique du numérique, ...

9 objectifs ont vocation à être traités par les communes et par l'intercommunalité, dans le cadre du travail commun des services en fonction des envies et des besoins identifiés :

- Renforcer l'accueil de la petite enfance sur le territoire
- Accueillir les enfants et les familles de façon égalitaire
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale
- Renforcer l'offre de loisirs
- Favoriser l'accès au sport, à la culture, aux savoirs et à l'engagement citoyen
- Consolider la fonction information
- Améliorer la mobilité des jeunes sur le territoire
- Créer des passerelles entre toutes les structures d'accueil
- Favoriser les échanges intergénérationnels et entre différents publics

Etat des lieux (existant, ressources, contraintes et atouts du territoire)



Les acteurs du PEDT

Le public (enfance jeunesse)

L'équipe du service Enfance Jeunesse de la commune

L'équipe enseignante du groupe scolaire Jean d'Anse

Les familles

La communauté de communes (RPE, LAEP et PIJ)

Partenaires institutionnels (CAF, MSA, SDJES, conseil départemental, rectorat, PMI, JPA...)

Les associations locales

Le service culturel de la commune

L'APE (association des parents d'élèves)

Les élus

Les intervenants ponctuels

L'EHPAD de Castets

Les structures enfance jeunesse de la communauté de communes Côte Landes Nature

“ Individuellement nous
sommes une goutte d'eau.
Ensemble, nous sommes un
océan ”
Ryunosuke Satoro

Les équipements sportifs, culturels, artistiques et de loisirs de la commune

Le service enfance jeunesse (ALSH et MDJ, cuisine pédagogique, jardin partagé, city stade et jeux extérieurs)

Salles du relais petite enfance

Point information jeunesse

Pôle culturel (Ludo médiathèque, salle de danse, de musique, de dessin, atelier photographie)

Salle des fêtes, salle de réception et maison de quartier (en cours de construction)

Parc du Barrat

EHPAD (salles d'activité)

Cinéma

Complexe sportif (gymnase, terrains de sport, club de canoë kayak, dojo)

Parcours de santé, parcours d'orientation, circuit du patrimoine

Terrains de pétanque

Pumptrack

Halle du partage avec tiers lieu

Espaces mutualisés au sein du groupe scolaire Jean d'Anse

Assistantes maternelles de la commune



Associations communales

Associations Sportives	Associations Culturelles	Autres Associations
<ul style="list-style-type: none"> • Basket • Canoë Kayak • Danse • Foot Loisirs • Gymnastique • Judo/Jujitsu • Pétanque • Randonnée • Rugby • Tennis • Yoga • Course à pied 	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma • Ecole de musique AGDM • Chorale • Musique (harmonie, bandas, batterie Fanfare, groupe local) • Peinture/Sculpture • Photographie • Théâtre • Anglais et espagnol 	<ul style="list-style-type: none"> • ADMR • Association des parents d'élèves • Association des commerçants, artisans et professions libérales de Castets • Jeux de carte (Bridge et Poker) • Chasse • Pompiers volontaires • Association de retraités « Lous Balens » • Secours Catholique • Souvenir Français • Amicale des donneurs de sang • AMAP • FISH (tiers lieu)

Matériel à disposition

Matériel sportif, manuel, culturel et de motricité

Matériel numérique (ordinateurs, tablettes, TBI, vidéoprojecteur, appareil photo, caméra, ...)

2 minibus

Jeux de société et Jeux vidéos (ludothèque)

Fonds documentaires (médiathèque)

Jeux surdimensionnés

Malles pédagogiques et matériel partenaires (JPA, CANOPE, CONSEIL DEPARTEMENTAL, IREPS...)

Cette liste reprend l'essentiel du matériel répertorié à ce jour sur la commune.

Selon les projets menés, nous n'hésitons pas à mutualiser le matériel avec les autres structures de loisirs de la communauté de communes mais également avec nos différents partenaires.



ATOUTS/LEVIERS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Un service Enfance Jeunesse structuré • Du personnel formé et qualifié • Un tissu associatif local très dynamique • Une proximité des structures accueillant les enfants et les jeunes facilitant l'accès et l'échange (école/loisirs/terrains de sports...) • Un pôle culturel de grande qualité • Une proximité avec les familles • Une équipe municipale à l'écoute • Un désir de favoriser les liens intergénérationnels . • La création de passerelles pour faciliter l'intégration des enfants (arrivée en Petite Section, passage CM2/6^{ème}) • Un EHPAD communal ouvert aux échanges intergénérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler dans un village se révèle parfois difficile du fait de la proximité entre les personnes (importance de l'affect). • Des besoins et des attentes différents entre tous les acteurs éducatifs. • Des plannings pour les enfants qui se révèlent parfois très chargés (école, accueil de loisirs, activités sportives, culturelles, artistiques...). • Multiplication d'infos pour les familles entre toutes les possibilités pour leurs enfants. • Manque de continuité éducative. • Des structures qui travaillent ensemble, qui partagent les mêmes valeurs mais qui ne sont pas encore complètement fédérées autour d'un même projet.

Les enfants et les jeunes

Accompagner les enfants et les jeunes dans une démarche de réussite éducative

L'école sanctionne les apprentissages fondamentaux et joue un rôle crucial dans la construction de l'enfant tant sur un plan intellectuel que dans les interactions avec ses pairs. Toutefois, les autres structures éducatives ont elles aussi un rôle d'une très grande importance à jouer. Toutes ces structures éducatives doivent apprendre à travailler ensemble pour la réussite, l'épanouissement, le bien-être de l'enfant et du jeune. Les activités péri et extrascolaires doivent être complémentaires de l'école et non faire de l'école après l'école. Elle doivent permettre aux enfants d'ouvrir, de renforcer leur curiosité et participer au développement du plaisir d'apprendre.

Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap

Nous devons être attentifs à respecter une des valeurs fondamentales de la république, à savoir l'égalité. En effet, être un acteur éducatif au service des enfants et des jeunes, c'est être au service de tous et ne pas avoir des pratiques discriminantes. Nous devons mobiliser toutes les ressources et mettre notre énergie au service des enfants et jeunes à besoins particuliers. Pour cela, une des réponses fondamentales est le partenariat. Tout d'abord entre acteurs d'un même territoire mais également grâce aux différents organismes qui accompagnent autour de cette question.

Renforcer la cohérence des actions et veiller à la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant et du jeune

Le travail d'équipe en amont doit permettre de trouver des moyens d'agir afin de répondre au mieux à cet objectif essentiel. Afin de donner plus de sens, nous devons faire en sorte que les temps s'enchaînent de manière cohérente et respectent les rythmes des enfants et des jeunes. La complémentarité entre les différents temps est primordiale pour permettre aux enfants d'acquérir des savoirs, des savoirs être et des savoirs faire. Des passerelles entre les temps mais également entre les âges doivent être développées.

Développer la citoyenneté et le vivre-ensemble pour permettre aux enfants et aux jeunes de se construire

Permettre à chacun, enfants et adultes, de mieux vivre-ensemble dans tous les temps de la vie quotidienne. Apprendre à s'estimer et à se respecter soi-même pour pouvoir respecter l'autre. L'idée étant de rendre les individus plus conscients de leurs agissements et des conséquences que cela engendre. Nous souhaitons améliorer le bien-être de tous et installer un climat serein dans les relations interpersonnelles sur les différents temps. Nous serons vigilants à aborder les notions d'entraide, de tolérance, d'acceptation des différences, de discrimination.

Travailler au plus près des besoins de l'enfant et du jeune

Par la mise en place d'activités, de locaux et de matériels adaptés en fonction des âges. Le fait de respecter leurs besoins suggère pour l'adulte, qu'il apprenne à écouter « de manière active » les enfants et les jeunes. L'adulte doit se placer au plus près d'eux afin de vraiment cerner les demandes. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il a un rôle à jouer dans la construction des enfants et des jeunes. Ce travail de tous les instants doit pouvoir apporter plus de sérénité s'il est mis en place avec beaucoup de bienveillance. C'est aussi permettre à l'individu de mieux se connaître et de développer la capacité à s'écouter et à développer de plus en plus d'autonomie.

Renforcer le lien parents/enfants

Beaucoup de parents, par manque de temps ou ne sachant comment s'y prendre, ne partagent pas ou peu de moments conviviaux avec leurs enfants et jeunes. Il est à notre sens, de notre rôle de proposer des temps de rencontres et d'activités, adultes/enfants et plus particulièrement parents/enfants. Sans faire à la place des parents, nous souhaitons créer des temps conviviaux et favorables à l'échange. Ces temps doivent contribuer aux bonnes relations parents/enfants. Nous devons nous positionner en tant qu'appui pour les familles. Ces propositions doivent toujours être bienveillantes et jamais dans le jugement des familles.

Renforcer la communication et le lien de confiance avec les familles

Il est primordial de pouvoir créer des espaces d'écoute pour les parents et de prendre le temps d'échanger avec eux sur leurs inquiétudes et leurs questionnements. Les parents doivent être considérés par les équipes éducatives comme des appuis et non comme des obstacles au fonctionnement des structures. On oublie souvent qu'ils sont les premiers éducateurs des enfants et que sans eux, il manque un maillon de la chaîne pour vraiment faire un travail de qualité autour de la construction et l'épanouissement de l'enfant. De plus, certains parents en difficulté, si nous réussissons à créer un climat de confiance, se sentiront en sécurité pour aborder leurs problématiques afin que nous puissions les aider.

Les parents



Valoriser le rôle et les compétences des parents

Les parents seront rendus actifs dans certaines réflexions de projet. En effet, nous souhaitons les intégrer dans la construction de certaines activités car nous considérons qu'il ont réellement un rôle à jouer. De plus, le fait de leur accorder une confiance particulière, permet de tisser des liens durables et de faire un travail plus serein avec le public enfance jeunesse. Se connaître et se reconnaître paraît être une notion essentielle pour proposer un projet de qualité, avec beaucoup de sens, au public que nous encadrons au quotidien.

Mettre en place des temps de formation

Des temps de formation seront proposés afin de permettre aux acteurs éducatifs de continuer à se questionner ainsi qu'à se perfectionner autour des questions d'éducation. Ces formations pourront être individuelles mais également partagées. En effet, nous souhaitons mettre en place des échanges de savoirs et de compétences. De plus, les formations partagées sont l'occasion de prendre du recul sur nos pratiques, d'échanger, de s'enrichir et de mieux se connaître par le biais des discussions et des débats qui pourront animer ces temps.

Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations

Le bilan du précédent PEDT a fait remonter le besoin de relancer les rencontres intergénérationnelles stoppées par la crise sanitaire, tellement porteuses pour les enfants et les jeunes. Nous avons la chance d'avoir un EHPAD dans la commune ainsi qu'une association du 3^{ème} âge très active. Il est donc essentiel de proposer des activités communes qui feront sens aux deux générations en impliquant également les parents ponctuellement. De même, vu le fort tissu associatif présent sur notre territoire, de nouveaux partenariats devront être mis en place au cours de ce nouveau PEDT, pour faire découvrir aux enfants et aux jeunes la richesse de leur territoire et faciliter leur intégration dans la société.

Créer une véritable cohésion de groupe au sein de la communauté éducative

Réussir la difficile « entreprise » de la cohésion de groupe alors même que nous n'avons ni les mêmes priorités quotidiennes, ni les mêmes façons de fonctionner, ni les mêmes obligations de résultats, restera le plus difficile des objectifs à atteindre. En effet, bien que chacun fasse preuve de bonne volonté et d'envie, le quotidien nous rattrape sans cesse. Toutefois, nous essaierons inlassablement, pour les enfants et les jeunes, de tendre vers cet axe. Sans cela, et sans l'envie de parvenir à cet objectif, il nous sera difficile de répondre correctement à tous les autres objectifs.

Prévoir des espaces de travail et de réflexion

Le comité de pilotage et les différentes réunions annuelles devront servir à trouver ensemble des consensus et des solutions pour répondre au mieux aux différents objectifs du projet. Il est important de prévoir des temps formalisés, où chacun autour d'une table peut exprimer des ressentis, des doutes et des idées. Le conflit ne doit pas faire peur et doit être considéré comme sain pour avancer dans les projets. En effet, il effraie bien souvent alors même qu'il est indispensable, s'il est constructif et non agressif envers les personnes, au bon fonctionnement et à la cohérence des différents projets et temps mis en place.

Les professionnels et bénévoles

Planning semaine scolaire

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30/8H30	Accueil périscolaire				
8h30/12h	Temps de classe	Temps de classe		Temps de classe	Temps de classe
12h/13h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h30/16h	Temps de classe	Temps de classe		Temps de classe	Temps de classe
16h/18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire





Les activités proposées avant, pendant et après l'école ainsi qu'en extrascolaire et modalités de participation des publics



Le temps école



L'école a lieu chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi à raison de 36 semaines par an et de 24 heures par semaine. Pour l'école de Castets, les horaires sont de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. L'école de Castets est un groupe scolaire allant de la petite section au CM2. Environ 240 élèves fréquentent l'école chaque année. Depuis la rentrée 2017, une classe ULIS a été ouverte, avec la création d'un nouveau bâtiment et d'une nouvelle cour. Au total, les enfants sont répartis sur 11 classes. Les enseignants travaillent tout au long de l'année pour développer auprès des élèves les programmes établis par l'éducation nationale. L'axe de travail qui est suivi tout au long de l'année dans les différents apprentissages est « d'améliorer la cohérence et la continuité du parcours de l'élève ». Pour cela, ils adaptent leurs réponses en fonction de l'âge et de la capacité des élèves. Au travers de l'apprentissage des fondamentaux, ils développent des objectifs complémentaires avec tous les autres temps éducatifs, comme le fait de susciter le débat, la découverte et l'apprentissage des différents outils numériques, les interactions avec leurs pairs. Tous ces axes amènent peu à peu l'enfant à développer la capacité à penser et à agir par lui-même tout en respectant l'autre et les règles qui régissent notre société. Toutes les activités et les projets proposés dans les temps péri et extrascolaires doivent permettre de faire écho à l'enfant par rapport à ce qu'il mobilisera au sein de ses apprentissages scolaires.

L'accueil périscolaire

Les accueils périscolaires sont proposés le matin, le midi et le soir les jours d'école ainsi que le mercredi toute la journée. Ces temps sont organisés par le service Enfance Jeunesse de la commune de Castets. Ils respectent les quotas d'encadrement prévus par la réglementation en vigueur. Les animateurs sont tous qualifiés. L'accueil du matin et la pause méridienne ont lieu au sein du groupe scolaire, l'accueil du soir et le mercredi à l'accueil de Loisirs,

Les temps d'accueils périscolaires sont organisés concrètement en s'appuyant sur un projet pédagogique construit en équipe et respectant les valeurs du PEDT. Les animateurs bénéficient de temps de réflexion et de travail pour offrir un accueil de qualité ayant vraiment du sens.

L'accueil du matin, de 7h30 à 8h30 est réfléchi pour offrir un temps agréable et sécurisant aux enfants, On les met ainsi dans de bonnes conditions pour commencer leur journée d'école.

Lors du temps d'accueil du soir, des activités sont proposées chaque jour avec des objectifs bien définis en fonction des âges et des besoins des enfants. Les enfants du CE1 au CM2 ont également la possibilité de s'inscrire à un atelier d'aide méthodologique, l'atelier « A vos stylos », mis en place dans le cadre du Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Les enfants apprennent à devenir autonomes au niveau du travail scolaire et participent à de nombreux jeux et ateliers éducatifs leur permettant de réinvestir ce qu'ils ont appris au cours de la journée de classe, Cet atelier est mené par des bénévoles et l'équipe de direction du service Enfance Jeunesse, Les directeurs peuvent ainsi faire le lien avec l'équipe d'animation sur ce que les enfants étudient à l'école et ainsi réaliser de la complémentarité sur les temps péri et extrascolaires,

Des échanges réguliers avec les enseignants autour de l'aide méthodologique permettent d'aider au mieux les enfants en difficulté.

Les agents de restauration sont formés à accompagner le temps de repas comme véritable temps d'éducation et de plaisir.

La pause méridienne

La pause méridienne se déroule de 12h à 13h30. Deux services de restauration sont proposés afin de ne pas mettre tous les enfants en même temps dans le réfectoire, ce qui engendrerait un bruit trop important et de ce fait de mauvaises conditions de repas pour les enfants et de travail pour les agents de restauration. Le temps de repas doit être un moment convivial et d'éducation au goût. Les enfants doivent vraiment ressentir ce temps comme un moment agréable où ils ont la possibilité de prendre leur temps pour manger. Les repas sont préparés par l'équipe de restauration en lien avec une diététicienne. Une attention particulière est portée sur l'utilisation de produits de saison, locaux et dans le respect des normes en vigueur (loi Egalim par exemple),

Les enfants dans la cour ont le choix de ne rien faire, d'être en jeux libres ou de participer à des activités telles que des ateliers manuels et culturels, des activités sportives, des grands jeux... Ces activités sont sur la base du volontariat. Durant ce temps, un travail est engagé sur la notion de vivre-ensemble et le respect de l'autre. Les enfants de petite et moyenne section ont un temps de sieste après le repas. Celui-ci est accompagné par les atsems. Un temps calme de lecture, d'écoute d'histoires ou de chansons douces a été mis en place après réflexion et décision de l'enseignante et de l'équipe de direction du service Enfance Jeunesse.

Ce temps méridien, difficile de par sa configuration « entre-deux », ne doit pas être négligé et doit être considéré comme véritable temps d'éducation. Beaucoup de choses se jouent sur ce temps et nous devons rester extrêmement vigilants, notamment sur les questions de violence et de harcèlement. Un point a lieu chaque jour à 13h20 avec les enseignants pour faire le lien sur ce qui s'est passé sur le temps de pause méridienne. Des fiches « incident » et « comportement » sont également remplies pour faire le lien avec les parents si besoin,



Le mercredi

La commune de Castets propose aux familles un accueil de qualité à la journée. L'équipe d'animation souhaite vraiment axer le travail sur la qualité des activités proposées, la complémentarité avec les autres acteurs éducatifs (notamment les associations) et la cohérence avec les autres temps de la semaine. Il a donc été décidé de répondre au label plan mercredi pour tendre au maximum vers les objectifs fixés. Le mercredi se déroule de 7h30 à 18h30 avec un temps de restauration. Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis tout au long de la journée par une équipe d'animation qualifiée. Les jeunes, quant à eux, sont accueillis le mercredi après-midi au sein de la maison des jeunes. Des passerelles sont créées entre ces deux structures afin de répondre à l'objectif autour de la continuité éducative.

Les associations peuvent venir chercher les enfants et les ramener sur les différents temps d'accueil périscolaire.

Des partenariats, tout au long de l'année, sont mis en place entre ces deux services municipaux

La ludomédiathèque

La médiathèque de Castets dispose d'un fonds de 8000 livres, 1000 cd, 50 livres audio et plus de 600 dvd. L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Il est possible de lire, travailler et consulter sur place des ouvrages sans être abonné. Pour emprunter des documents, il faut un abonnement. Une carte individuelle est attribuée à chaque lecteur, elle devra être présentée à chaque prêt. Le service est gratuit pour les mineurs castésiens.

Depuis quelques années, une ludothèque est ouverte, animée par une personne qualifiée. Cette structure Ludo médiathèque est ouverte à tous, elle défend l'idée d'une égalité des chances en matière de culture. Pour cela, elle propose des accueils libres pour venir jouer, lire, s'informer...Mais également des animations pour l'école, le service Enfance Jeunesse, l'EHPAD, le RPE...



ALSH extrascolaire et maison des jeunes

L'accueil de Loisirs extrascolaire est proposé aux enfants de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires. Il fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Régi par un projet pédagogique (commun entre accueil périscolaire et extrascolaire, toujours dans un souci de continuité éducative), les animateurs construisent les plannings d'activités en fonction des rythmes et des besoins des enfants. Des camps été sont proposés afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités et surtout d'apprendre à vivre en collectivité sur une semaine complète. Sur les camps, tous les temps sont importants et réfléchis (du petit déjeuner aux activités de la journée, à l'hygiène, aux temps collectifs jusqu'au coucher des enfants). Le service Enfance Jeunesse est également doté d'une maison des Jeunes qui accueille les samedis après-midi et toutes les vacances scolaires, les jeunes de 12 à 17 ans. Les jeunes peuvent venir pour passer un peu de temps, buller, partager des jeux et des discussions avec leurs pairs et le personnel encadrant. Des séjours sont également proposés ainsi que des sorties à la journée ou à la demi-journée. Dans le cadre de la maison des Jeunes, une junior association a été créée pour permettre aux jeunes d'organiser leurs vacances. Ainsi, ils organisent des actions d'autofinancement et se réunissent régulièrement, afin de récolter des fonds qui leur permettent de s'organiser des séjours. Le fait d'être constitué en association leur permet également de prendre conscience du sens de l'engagement.

Création de passerelles entre l'accueil de Loisirs et la maison des Jeunes

Les associations

Les associations de Castets sont nombreuses et dynamiques. Les enfants et les jeunes bénéficient d'un large choix d'activités allant du sport, à la culture en passant par l'artistique. Si la plupart des enfants participent à une activité associative au sein de la commune, certains d'entre eux n'ont pas la possibilité de le faire. Aussi, certaines associations locales ont fait le choix de proposer bénévolement des ateliers de découverte dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires du service Enfance Jeunesse de la commune. Cette démarche permet ainsi à tous les enfants de bénéficier de la découverte de nouvelles activités et répond encore un peu plus à la question d'égalité en matière d'activités. Impliquées dans la vie du PEDT, ces associations sont très concernées par les questions autour du bien-être des enfants et des jeunes et le fait d'offrir à tous, la possibilité de s'ouvrir un peu plus par le biais d'une nouvelle activité.



L'ouverture sur l'extérieur est privilégiée sur tous les temps d'accueil.

La maison

La maison reste le premier lieu d'éducation de l'enfant. Dans la construction de la journée de l'enfant, avant pendant et après l'école, nous ne pouvons omettre de parler de la maison. En effet, même si nous n'avons aucun regard dessus et heureusement, il paraît tout de même essentiel d'entendre les problématiques que pourraient rencontrer enfants, jeunes ou parents, au sein même du foyer familial. Certaines situations permettent de comprendre les comportements de certains enfants et ainsi de pouvoir mieux les aider et les accompagner en apportant des solutions adaptées. Il paraît également primordial de s'entourer de professionnels formés aux questions de la famille et d'apprendre à travailler en réseau.

L'EHPAD

La commune de Castets possède un EHPAD municipal accueillant 70 personnes âgées. Situé à proximité de l'école et de l'accueil de Loisirs, il est un partenaire à ne pas oublier dans la réflexion sur le PEDT pour renforcer le lien social intergénérationnel au travers d'un projet commun,

Les rencontres proposées permettront aux différentes générations de pouvoir partager des moments d'échange, de détente et de convivialité enrichissants, de découvrir d'autres personnes, d'autres lieux et de s'ouvrir sur l'extérieur.

Elles seront également vecteur de transmission de savoirs. Chaque génération pourra trouver sa place et apporter ses connaissances et compétences.

Articulation avec les dispositifs

CTG

La CTG (Convention Territoriale Globale) est une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité pour les familles. Elle remplace donc le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse). Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Le territoire choisi pour la CTG est la communauté des communes Côte Landes Nature. Pour la commune, les actions de l'ALSH et de la maison des jeunes, la coordination de projets, les formations BAFA BAFD ainsi que les projets de ludothèque sont autant d'axes valorisés grâce à ce dispositif.

REAAP

Le REAAP (Réseau Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) est un dispositif qui aide les structures à la mise en place de projets dans le but de valoriser les rôles et compétences des parents, veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales et favoriser la relation parents/enfants. Dans ce cadre, le service Enfance Jeunesse propose aux familles, des ateliers parents/enfants, des conférences et des soirées thématiques répondant aux objectifs de la charte. Le service fait souvent appel à des intervenants extérieurs afin d'apporter des réponses adaptées et développe des partenariats avec des acteurs locaux et des partenaires institutionnels. Ce dispositif s'inscrit complètement dans le PEDT de la commune de par les valeurs qu'il défend et les objectifs fixés par la communauté éducative de Castets.

JPA

La JPA (Jeunesse au Plein Air) accompagne les familles et les enfants en situation de handicap dans leur quotidien afin de trouver des leviers permettant aux enfants de vivre leur enfance et leurs activités le plus sereinement possible, en essayant de donner au maximum « la différence imposée par la société ». La JPA accompagne également les structures qui le souhaitent dans l'accueil de ces enfants. Ainsi, nous avons développé un véritable partenariat avec le chargé de mission. Il participe à certaines des manifestations du service enfance jeunesse, aide les professionnels pour l'accueil des enfants en situation de handicap, propose des formations aux professionnels et des malles pédagogiques.

PSO

La PSO (prestation de service ordinaire) est un dispositif mis en place par la CAF pour aider les collectivités au fonctionnement des structures de loisirs péri et extrascolaires. Ainsi, chaque année, la commune de Castets perçoit une subvention d'aide au fonctionnement ; ce qui permet de proposer aux enfants des accueils de qualité et de pouvoir varier les activités.

CLAS

Le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) est un dispositif qui favorise l'épanouissement de l'enfant et la réussite scolaire. Ainsi, il apprend à s'organiser, apprend à apprendre, éveille sa curiosité et devient peu à peu plus autonome. Ce dispositif permet également aux parents de mieux comprendre le milieu scolaire et d'appréhender plus sereinement la scolarité de leur enfant. Le service enfance jeunesse propose ce dispositif aux familles depuis de nombreuses années; Ainsi sur les temps périscolaires, les enfants peuvent participer à des ateliers d'aide méthodologique et des ateliers ludiques permettant de faire écho à des apprentissages fondamentaux de l'école. Beaucoup d'enfants participent à ces temps. Les professionnels sont aidés par des bénévoles et échangent régulièrement avec les enseignants sur des difficultés particulières d'enfants et les moyens de les aider.



Les tarifs des prestations facturées aux familles

La commune souhaite offrir à toutes les familles, sans distinction aucune, un service périscolaire de qualité et accessible à tous.

La pause méridienne a un tarif unique de 2,30€ par enfant. Ce tarif comprend la cantine et le temps d'animation proposé avant ou après le repas.

Le tarif de l'accueil périscolaire varie selon le quotient familial des familles.

TARIFS		
	QF < à 820€	QF > ou = à 820€ ou QF inconnu
Accueil du matin	0.15€	0.25€
Accueil du soir	0.80€	1.00€
Plafond mensuel par enfant	10.00€	

La facturation est fonction du nombre de présences de l'enfant. Un plafond a été mis en place pour les familles qui fréquentent régulièrement les temps d'accueil. Ainsi, la facturation du périscolaire ne pourra pas dépasser 10€ par mois et par enfant pour l'accueil du matin et du soir.

L'accueil de Loisirs extrascolaire et les mercredis bénéficient également d'une tarification modulée en fonction du quotient familial. Le montant d'une journée varie donc entre 3€ et 13€.

Pour la maison des Jeunes, une cotisation annuelle de 5,10€ ou 10,20€ (suivant l'imposition des parents) se déclenche à la première présence du jeune sur la structure, Certaines activités sont payantes et sont calculées sur la base du quotient familial, sur la même grille tarifaire que l'accueil de Loisirs,

Journée Allocataire CAF landais						
QF	Prix de revient/Jr	Prise en charge commune	PSO CAF	Aide du Conseil Départemental	Aides CAF aux familles (si CIV fournie)	Tarif journée Allocataire CAF
QF jusqu'à 449 €	35 €	18.44 €	4.63 €	0.93 €	8 €	3 €
QF de 449.01 à 794 €	35 €	17.44 €	4.63 €	0.93 €	6 €	6 €
QF de 794.01 à 905 €	35 €	17.44 €	4.63 €	0.93 €	3 €	9 €
QF de 905.01 à 1500 €	35 €	17.44 €	4.63 €	0.93 €		12 €
QF supérieur à 1500 €	35 €	16.44 €	4.63 €	0.93 €		13 €

½ Journée sans repas Allocataire CAF landais						
QF	Prix de revient/Jr	Prise en charge commune	PSO CAF	Aide du Conseil Départemental	Aides CAF aux familles	Tarif ½ journée Allocataire CAF
QF jusqu'à 449 €	17.5 €	9.22 €	2.31 €	0.47 €	4 €	1.5 €
QF de 449.01 à 794 €	17.5 €	8.72 €	2.31 €	0.47 €	3 €	3 €
QF de 794.01 à 905 €	17.5 €	8.72 €	2.31 €	0.47 €	1.5 €	4.5 €
QF de 905.01 à 1500 €	17.5 €	8.72 €	2.31 €	0.47 €		6 €
QF supérieur à 1500 €	17.5 €	8.22 €	2.31 €	0.47 €		6.5 €

Journée Allocataire MSA landais				
QF	Prix/Jr	Aides de la commune	Aides aux familles MSA	Tarif journée Allocataire MSA
QF jusqu'à 780 €	35 €	24 €	5.50 €	5.5 €
QF de 780.01 € à 1500 €	35 €	23 €		12 €
QF supérieur à 1500 €	35 €	22 €		13 €

½ Journée sans repas Allocataire MSA landais				
QF	Prix/Jr	Aides de la commune	Aides aux familles MSA	Tarif journée Allocataire MSA
QF jusqu'à 780 €	17.5 €	12 €	2.75 €	2.75 €
QF de 780.01 € à 1500 €	17.5 €	11.5 €		6 €
QF supérieur à 1500 €	17.5 €	11 €		6.5 €

Les tarifs sont revus chaque année en fonction du règlement instauré par les partenaires (CAF, MSA) et du choix de l'équipe municipale.

Le comité de pilotage : composition, rôle, organisation

CONSTITUTION	RÔLE
<ul style="list-style-type: none">• Enseignants• Agents du service Enfance Jeunesse• Maire de la commune• Elus de la commission Enfance Jeunesse• Délégués de parents d'élèves• Elu de la commission Association• Agent de la Ludomédiathèque	<ul style="list-style-type: none">• Travaille sur le diagnostic• Définit les objectifs éducatifs du PEDT• Valide les axes de développement et détermine les critères de réussite du projet• Fédère les acteurs éducatifs• Mutualise les ressources du territoire• Assure le suivi du projet et réajuste celui-ci tout au long de l'évaluation• Est garant du respect des objectifs du PEDT

Le comité de pilotage se réunit plusieurs fois dans l'année pour évaluer, vérifier, réajuster. Il s'assure de la mise en œuvre du PEDT sur le terrain. Il peut faire évoluer certains aspects du PEDT s'il estime cela nécessaire. La coordination du PEDT est assurée par la coordinatrice du service Enfance Jeunesse de la commune de Castets.

Des intervenants extérieurs pourront être conviés ponctuellement à un comité de pilotage en fonction des actions développées.

Au-delà du comité de pilotage, les différents acteurs éducatifs échangent régulièrement afin de travailler ensemble sur des projets communs.

Modalités d'information des familles

Le service Enfance Jeunesse de la commune de Castets est doté d'un logiciel dématérialisé pour toute la partie périscolaire et extrascolaire ainsi que le temps cantine. Les parents peuvent, via leur espace personnel, effectuer les réservations, gérer leur dossier, envoyer des documents, payer leurs factures et ce, depuis chez eux. Toutefois, nous assurons toujours des permanences afin de ne surtout pas perdre le contact avec les familles. Les parents retrouvent également tous les programmes d'activité et les documents administratifs officiels sur le logiciel (règlement intérieur, projet éducatif, projet pédagogique, ...).

Les familles peuvent également trouver des renseignements sur le site internet et le Facebook de la mairie. Avant le logiciel, les documents étaient distribués dans les cartables.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est un temps important dans la mise en œuvre d'un projet. Elle s'assure du bon fonctionnement de l'organisation choisie et analyse les actions proposées et les résultats obtenus.

Périodicité :

Des réunions d'évaluation seront programmées trois fois dans l'année scolaire. Elles se tiendront après chaque comité de pilotage.

Outils d'évaluation :

Bilans quantitatifs, questionnaires aux familles, temps de concertation avec les enfants, temps d'échanges avec les différents acteurs éducatifs et questionnaires pour chacun d'eux, vérification de l'atteinte ou non des objectifs par la création de grilles d'évaluation.

Indicateurs d'évaluation :

Taux de participation aux actions proposées, taux de satisfaction du public et des acteurs éducatifs, évolution dans le comportement et la réussite des enfants, nombre de partenaires associés au PEDT, nombre de projets mis en place

Modalités de renouvellement du contrat et modification par avenant :

Tous les ans, à l'issue de ces évaluations, des ajustements au projet seront apportés par avenant si cela semble cohérent et bénéfique.